

**Compte rendu réunion  
Association Cournon Le Cendre Défense CAT NAT  
9 février 2019 – PROCEDURE -**

ASSOCIATION COURNON – LE CENDRE DEFENSE CAT-NAT  
Siège social : 6 rue Condorcet 63800 Cournon

**Compte rendu de la réunion**

Les membres de l'association Cournon Le Cendre Défense CAT NAT se sont réunis le 09 février à 9 h00 à la salle Louise Michel de Cournon d'Auvergne.

Etaient présents :

- la présidente, Mme BICHON Marie-Thérèse,
- le trésorier, M. ROKOSZAK Gérard,
- la secrétaire : Mme LE GUILLOUX Sandrine
- les membres du bureau,
  - Mme JEANGUIOT Annie
  - Mme EPPELLE Evelyne
  - M. PUISEUX Guillaume
  - M. ARSAC Gilles

Excusés :

- M. OGER Samuel,
- Mme DELMAZO Aurélie
- Mme COHENDY Estelle

La présidente prend la parole pour remercier les adhérents présents et fait un rappel sur la date de l'Assemblée Générale le 22 mars à 18 h à la salle AUSSANDRA au CENDRE.

Elle présente Guillaume qui va nous parler de la procédure en cas de CAT-NAT.

Guillaume prend la parole :

Nous sommes devant la présentation d'un diaporama simple mais très bien fait, vous le trouverez avec ce courrier (par mesure d'économie nous avons concentré les QUESTIONS / REONSES).

Il sera question des mairies – des experts d'assurances – des experts d'assurés – des études de sol – des contre-expertises – des communiqués .....

Beaucoup de questions sont posées :

Sur les refus de reconnaître la CAT-NAT des experts d'assurance.

Sur la biennale (du moment que votre dossier est en cours vous ne faites rien, il peut durer 5 ou 10 ans, vous n'avez pas à relancer l'assurance. Par contre si l'assureur veut stopper votre dossier il doit faire un référé, devant la justice).

Sur l'étude de sol.

Ils demandent aussi les noms des personnes responsables dans les mairies pour les dossiers CAT-NAT à noter qu'il est préférable de ne pas faire de déclaration avant la parution au Journal Officiel de la reconnaissance.

Pour la mairie du Cendre :

Madame CHAUCHAT - Tél : 04 73 77 51 06 - mail : [murielchauchat@lecendre.fr](mailto:murielchauchat@lecendre.fr)

Pour la mairie de Cournon d'Auvergne :

Madame GIBOUEAUX – Tél : 04 73 69 90 07 – mail : [v.giboudeaux@cournon-auvergne.fr](mailto:v.giboudeaux@cournon-auvergne.fr)

Fait à Cournon d'Auvergne le 12 février 2019.